



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

## Réunion ministérielle 2025 de la Commission OSPAR

26 juin 2025, Vigo, Espagne

### Intervention du Luxembourg lors de la réunion interministérielle

Au nom du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, je souhaite adresser mes sincères remerciements au Gouvernement du Royaume d'Espagne pour l'organisation de la réunion de la Commission OSPAR, ici à Vigo, dans un cadre remarquable et propice aux échanges.

Mes remerciements s'adressent également au Secrétariat de la Convention OSPAR pour la qualité de la préparation de cette réunion ainsi que pour son accompagnement efficace tout au long des discussions.

L'année 2025 constitue une étape importante en matière de protection des ressources en eau et des milieux marins. Il y a quelques semaines, la Conférence des Nations Unies sur l'Océan s'est tenue avec succès à Nice, sous l'égide conjointe de la France et du Costa Rica. Ce sommet a constitué un jalon décisif dans la mobilisation des acteurs internationaux en faveur des océans, donnant lieu à des engagements concrets et renouvelés.

Cette année marque également le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Commission internationale pour la protection du Rhin, qui incarne une coopération

exemplaire entre neuf États ou régions dans le bassin du Rhin pour restaurer et préserver l'un des plus grands fleuves d'Europe, garantissant ainsi la qualité de ses eaux jusqu'à leur arrivée en mer du Nord.

En 2025, nous fêtons également le cinquantième anniversaire du Programme hydrologique intergouvernemental de l'UNESCO, un programme qui, à l'instar d'OSPAR, s'appuie depuis plusieurs décennies sur les connaissances scientifiques pour guider l'action en matière de préservation des ressources en eau, et en novembre se tiendra également la Réunion des Parties à la Convention de la CEE-ONU sur l'eau et la santé, soulignant l'interdépendance entre l'eau, la santé et les autres grands défis sociétaux.

L'eau ne connaît donc pas de frontières administratives ou thématiques ; elle constitue un lien universel entre nos sociétés. Si les travaux d'OSPAR se concentrent principalement sur la protection des milieux marins, il convient de ne pas perdre de vue l'approche écosystémique, qui met en évidence l'interconnexion entre écosystèmes marins et eaux douces. C'est dans cet esprit de « source to sea » que, bien que dépourvu de façade maritime, le Luxembourg réaffirme son engagement en faveur de la préservation des océans. Des cours d'eau sains, en amont, participent à la protection des océans en aval. Le Luxembourg continuera ainsi à soutenir, au niveau national comme international, une approche ambitieuse, guidée par le principe de précaution.

La préservation des océans constitue d'ailleurs l'une des trois priorités de l'action internationale du Luxembourg en matière de biodiversité, telle que définie dans son Plan national pour la protection de la nature 2022–2030.

Nous sommes aujourd'hui engagés dans la phase finale de la procédure nationale de ratification du traité international sur la biodiversité marine

dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ). À Nice, le Luxembourg a soutenu l'Appel à l'élaboration d'un traité ambitieux sur les plastiques, et a également signé la déclaration conjointe visant à interdire l'exploitation minière en haute mer.

Trop souvent, les menaces pesant sur l'océan restent invisibles. L'océan est perçu principalement comme un lieu de loisirs ou simplement comme une ressource économique. Pourtant, préserver les océans constitue un impératif vital. Il est donc crucial de mieux faire connaître les enjeux, mais également les actions déjà entreprises pour montrer qu'il est possible de protéger efficacement les espaces marins. La coopération OSPAR joue un rôle central dans cet effort de transparence et d'accessibilité auprès des citoyens, des médias et des décideurs.

Pour conclure, nous réaffirmons l'importance d'une action collective, coordonnée et fondée sur une gouvernance partagée. C'est uniquement par une coopération ambitieuse au sein de l'OSPAR que nous pourrons, ensemble, répondre efficacement aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et les écosystèmes aquatiques.

Nous saluons les avancées réalisées depuis la réunion de Cascais, et souhaitons à la Convention OSPAR plein succès dans la poursuite de sa mission en faveur de la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est.